



OL-CS 15/10/2023

Procès - verbal de la réunion du CA du mardi 03 octobre 2023

Le conseil s'est tenu à la Veyrière de 17h.30 à 19h.45 :

-Administrateurs présents : Claudine Beraud, Mireille Kishasy, Olivier Labasse, Georges Davignon, Richard Serret, Jacques Lelarge, Claude Saulgeot, Jean Bernard Lemoine, Philippe Borel

-Mandats : Nicole Barbier, Jean-Claude Secchi, Philippe Testard : dont les pouvoirs sont à Olivier Labasse ; Laurent Billet, Luc Corneloup dont les pouvoirs sont à Claude Saulgeot

-Adhérents : Catherine Lanson, Michel Meyer

Ordre du jour envoyé avec la convocation : mail du Président du 30/09/2023 :

- 1) *Approbation du PV de septembre (envoyé)*
- 2) *actualités (dont prochain Mag)*
- 3) *Commissions permanentes*
- 4) *décision d'envoi compte rendu marche diagnostic rue de la voûte*
- 5) *approbation de la note 5 « chemins de desserte »*
- 6) *PLUi HMB (RS, OL, JL, GD, JBL..)*
- 7) *SCoT (LB)*
- 8) *Administratif: cotisations (JCS)*
- 9) *questions diverses*

**compte rendu marche diagnostic rue de la voûte* : (mail OL du 30/09/2023)

**chemins de desserte* : (mail OL du 30/09/2023)

Accueil : Mme Catherine Lanson (nouvelle adhérente) habite Morat et fait partie de SHIFT PROJECT à Annecy (association présidée par Jean- Marc Jancovici, qui travaille sur l'énergie et le climat).

1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2023 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne après son envoi aux adhérents.

2° Points d'actualités du village :

Le prochain MAG : Après un tour de table et plusieurs s'interrogeant sur les suites données aux études de BVV (qui ne semblent pas être véritablement prises en compte ou intégrées dans une programmation pluriannuelle publique), Olivier propose de rappeler toutes les études et notes de recommandations opérationnelles des groupes de travail faites depuis 2 ans sous la bannière « OSONS VEYRIER », dont il a remis et présenté les 4 premières études au cabinet ARTER rencontré il y a un an environ :

- Une politique de mobilité globale rive Est et un plan de circulation apaisé pour les habitants
- Réhabilitation du presbytère » et ses notes complémentaires
- Aménagement de l'axe principal , route d'Annecy et rue de La Tournette
- Aménagement de la route de la Corniche
- Criticité du stationnement en centre village et en été (et Inventaire des parkings)
- Chemins de desserte dans le village.

Poste de Veyrier. Son départ semblerait s'annoncer, ce qui est regrettable pour le maintien des Services publics et des bruits circulent qu'un restaurant serait projeté place de la future ex-poste ? Ne serait-il pas opportun de rappeler à nos élus les propositions que nous leur avions faites à ce sujet sur la traverse Nord « Esplanade, perspective sur la baie d'Annecy » , reprises dans les 3 présentations du projet urbanistique OSONS VEYRIER en 2021 , 2022 et 2023 ?

Claude s'indigne de l'évolution du **Pâquier d'Annecy** utilisé durant presque tout l'été par des manifestations festives, bruyantes, événementielles et sportives de grande ampleur artificialisant cet espace « naturel » , l'éloignant de sa vocation initiale. Olivier en parlera lors des réunions PLUi HMB.

Le **Conseil municipal** du 02 octobre a été suivi par Georges. Séance rapide ; RAS.

3° Commissions permanentes :

Urbanisation : Claude a envoyé aux administrateurs la liste des dépôts de PC et de DP affichés par la mairie le 28/09/2023 : peu de nouveaux projets déposés : 3 PC et 4 DP. Olivier et Claude sont allés consulter en mairie le dossier du PC accordé à SARL 1801 M. Bleu et n'ont pas trouvé d'anomalie justifiant un nouveau recours ; certaines dispositions du PC précédent n'ont pas été mises en œuvre à date ce qui complexifie les analyses. Ils ont rencontré Mme Meynet à propos du PC de la promotion projetée place des enfants suite à la mise en vente de la partie droite. Sans informations précises sur les intentions des parties, il est difficile de conclure sur la nécessité d'un nouveau PC (ou modificatif).

Mobilité :

Olivier indique que le samedi 30 septembre le nombre de passages sur **la voie verte** au petit port (rive Est) a dépassé celui de la rive Ouest aux Marquisats: **7 089** vs 6235. Du fait du trafic loisir saisonnier, les flux s'égalisent entre les 2 rives, soit, depuis le 1/01/2023, 1 106 899 vs 1 122 215 . Pas d'information sur le nombre d'accidents sur la voie verte. La gratuité (pour les utilisateurs) des bus estivaux ne semble pas avoir fait diminuer le trafic automobile (cf. trafic induit supplémentaire).

4° Décision d'envoi du compte rendu (RS-OL) **BVV de la marche diagnostic Centre -rue de la voûte du 03/06/2022**

En l'absence, malgré plusieurs relances, de compte-rendu municipal et à la demande d'adhérents et de riverains, les administrateurs décident à l'unanimité de son envoi à la mairie.

5° « Chemins de desserte »

Georges avait pris en charge il y a plusieurs mois l'animation du groupe de travail et rassemblé un dossier qu'il a pris à cœur. Pour le rendre opérationnel, Olivier a demandé de séparer, dans les réflexions et les écrits, les chemins de liaison (entre piémont, centre village et rive), des sentiers de randonnée. L'objectif est de permettre aux veyrolains, jeunes et vieux, et aux visiteurs, de rallier facilement, sans voiture, au plus court et en sécurité, les différents hameaux de Veyrier et le centre bourg où sont les services, la Mairie, l'école, les commerces, les arrêts de bus... Le document, complété et finalisé par Georges et Olivier, a été envoyé aux administrateurs préalablement à la réunion ; Richard le projette avec les commentaires de Georges. Le CA décide à l'unanimité d'adresser ce document à la mairie et remercie ses auteurs pour ce travail important et utile. Olivier demande aux présents de bien vouloir vérifier, autour de chez eux, 1) l'existence de plaque de nom, 2) le balisage directionnel si nécessaire, et 3) la praticabilité des chemins qui sont les bases des recommandations et sur lesquelles il a encore quelques interrogations.

6° PLUi HNB ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal- Habitat- Mobilité -Bioclimatique.

Richard résume en images le point à date: *5 soirées-débats organisées par le Grand-Annecy ayant pour thème: l'économie, les mobilités, l'habitat, l'environnement et l'agriculture.*

Les acteurs principaux : F.Lardet, Chr. Anselme, B.Lyonnaz, S.Guichard, F.Duiliège D.Sarda

Où en est-on aujourd'hui ? Diagnostic PADD Règlements de 2020 à 2024 ; Projet de PLUi-HMB

2024 ; Concertation et Enquête publiques 2024-2025 ; Approbation en 2025

Le PADD comprend 3 AXES (apaiser, ancrer, et piloter) et 15 ORIENTATIONS : construction de 1400 logements /an ; accueil des nouveaux habitants à moins de 15 minutes à pied des services ; diviser par 2 la consommation des surfaces naturelles et agricoles ; diversifier l'agriculture ; adapter les zones d'activités ; accueillir les ¾ des emplois en milieu urbain... .

Mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), un objectif de la loi climat et résilience ; le terme, apparu en 2018, signifie une modération de l'utilisation de l'espace naturel.

Objectif fixé pour 2050. Il est demandé aux territoires de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 (par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020). Le Grand-Annecy souhaite accéder au ZAN dès 2040.

Le plan du Grand-Annecy prévoit de ne consommer dans les prochaines années que 240 hectares de terres agricoles au lieu de 360 hectares autorisés par la législation. D'où obligation de densifier la construction, renouveler l'urbain, et renaturaliser les terres .

Merci à Olivier, Richard, Jean-Bernard, Georges d'avoir participé à ces soirées-débats. D'autres, plus opérationnelles sont annoncées.

7° Point sur les cotisations :

à date, nous sommes 86 adhérents à jour de notre cotisation 2023 . Nous avons préparé un courrier pour les retardataires qui sera envoyé après le CA d'octobre.

Prochain CA le 07 Novembre 2023 à 17h.30 à la salle de réunion de la Veyrière.